



ÉCONOMIE & ENTREPRISE



Derniers essayages et retouches des modèles avant mise sur le site Internet, dans le showroom de Galatée, à Paris, le 23 mars. FLORENCE BROCHOIRE/SIGNATURES POUR « LE MONDE »

PLEIN CADRE

Le secteur du mariage broie du noir

Entre annulations et reports des cérémonies, les 55 000 professionnels de la filière se désespèrent de pouvoir de nouveau travailler, alors que le printemps lance habituellement la période des noces



Dans son atelier de couture installé à Monceaux, dans l'Oise, Virginie Robreau n'a plus le moral. La grande table conçue pour accueillir les étoffes en cours de confection ne croule pas sous les satins ou les taffetas, et la machine à coudre est bien silencieuse. La jeune créatrice de robes de mariée a fondé Jeux de Fils, en 2017, pour vivre de sa passion pour la couture. Grâce à sa présence sur les salons et au bouche-à-oreille, sa petite entreprise a prospéré, et 2020 s'annonçait comme un excellent cru.

Mais la machine s'est grippée avec les contraintes sanitaires. Virginie Robreau n'a pas enregistré une seule commande de robe de mariée depuis janvier. Sa crainte : que 2021 soit une année blanche. *« Il y a eu tant de mariages reportés en 2020, et maintenant c'est le tour de ceux de 2021, que désormais les couples préfèrent attendre avant de prévoir quoi que ce soit, se désole-t-elle. Mais si je n'engrange pas très très vite de nouvelles commandes, pour moi, 2021, c'est déjà fini. »* Alors que quatre mariages sur cinq se tiennent entre avril et octobre, il lui faudra attendre l'automne pour voir arriver de nouvelles clientes et créer la robe de leurs rêves.

Au temps des confinements et

de la distanciation physique, les noces se font rares. Si les cérémonies civiles en tout petit comité ont pu avoir lieu, les festivités qui suivent ont dû être annulées en raison des contraintes sanitaires. Sur les 230 000 mariages qui sont célébrés chaque année, environ 180 000 donnent lieu à une réception de 115 convives en moyenne, selon l'Association des consultants en mariage (Assocem) et l'Union des professionnels solidaires de l'événementiel (UPSE).

« GARDER NOS PRESTATAIRES »

En 2020, selon ces deux organisations, moins de 30 % des festivités prévues ont pu être maintenues, principalement en juillet, août ou septembre. Une catastrophe pour les 55 000 professionnels de la filière, qui, depuis les propriétaires de châteaux ou lieux de réception jusqu'aux disc-jockeys (DJ) ou aux photographes, se sont retrouvés sans activité ou presque, alors qu'ils se partagent une jolie pièce montée de 3,2 milliards d'euros.

Au Domaine des 3 voyages, dans l'Eure, en Normandie, la grande salle de réception n'a vu personne danser depuis l'été 2020. Jessyca et Bruno Cardinale, les gérants de ce domaine dévolu aux noces et banquets, proposent un service clé en main : les lieux pour la réception, la partie traiteur et toute une équipe de prestataires – fleuristes, animateurs pour enfants, DJ... Le couple, qui emploie un salarié et trois apprentis, a fait les



comptes. En 2020, le chiffre d'affaires a été divisé par deux et les pertes s'élèvent à 80 000 euros. Ce n'est pas tant cela qui les inquiète que de voir se déliter sous leurs yeux un édifice patiemment construit. « Il faut maintenir tout le monde à flot, rassurer nos clients et aussi garder nos prestataires qui se démotivent... », raconte le couple.

Leur DJ a déjà pris un job alimentaire dans un entrepôt logistique de la région. Pas sûr qu'il revienne aux platines quand la distanciation sociale ne sera plus d'actualité. En attendant, le couple doit s'acquitter des échéances du prêt contracté pour financer leurs investissements, notamment le matériel de traiteur. « On n'a aucune rentrée, donc c'est la trésorerie qui descend. Si on ne repart pas au mois de mai, l'entreprise sera vraiment menacée », dit en soupirant M. Cardinale.

« On n'a aucune rentrée, donc c'est la trésorerie qui descend. Si on ne repart pas au mois de mai, l'entreprise sera menacée »

BRUNO CARDINALE
gérant du Domainedes 3 voyages

Tous les lieux de réception sont logés à la même enseigne. « Les réservations de salles ont plongé de 43 % en 2020 », confirme Nathalie Leduc, directrice marketing de 1001 salles, une plateforme de réservation. « Et l'année 2021 s'annonce de la même manière, voire plus mauvaise encore, avec une baisse de 50 % depuis janvier. Et le plus inquiétant, c'est que nous n'avons aucune visibilité pour la suite... »

La visibilité, c'est le mantra que répètent inlassablement tous ces professionnels réduits au chômage technique. Sur un marché où les événements se planifient souvent un an à l'avance, parfois deux, le signal du redémarrage ne se traduira pas immédiatement en rentrées d'argent, alors que la filière regroupe essentiellement des toutes petites entreprises dont la trésorerie a déjà été mise à rude épreuve.

Pour donner un peu d'air à la filière, les organisations professionnelles ont proposé à Bercy de mettre en place un protocole sanitaire spécifique : limitation du nombre de convives à 100 personnes, obligation de se soumettre à un test PCR avant la réception, distances réglementées dans la haie d'honneur, des diners assis plutôt que des buffets et, bien sûr, des masques pour danser. Ces mesures feraient l'objet de « mariages tests » pour évaluer leur efficacité avant d'être généralisées.

Le projet a été remis, mi-mars, au cabinet du ministre délégué

chargé des PME, Alain Griset, mais n'a pas reçu de retour pour le moment. « Ils veulent tout faire pour trouver des solutions pour qu'on puisse retravailler cet été, assure Mélissa Humbert-Ferrand, « officiante laïque » en temps ordinaire et présidente de l'UPSE. Mais le temps presse : la situation est encore plus compliquée qu'en 2020, les relations se tendent entre les prestataires et les futurs mariés. » Au cœur des conflits, la question du remboursement – ou pas – des acomptes versés parfois dès 2019 pour des événements qui n'ont toujours pas eu lieu.

Eglantine Merse, qui a fondé en 2012 Les Cocottes Events, sa petite entreprise de « wedding planner », en témoigne. Elle se débat depuis un an avec les calendriers mouvants des réceptions. « J'ai dû reporter 80 % des mariages que j'avais prévus en 2020 », dit-elle. Mais comment recaser ces réceptions dans les plannings, alors que les dates de 2021 étaient, pour certaines, réservées depuis 2019 ?

Les négociations avec les familles sont allées bon train, personne ne souhaitant se marier en plein hiver ou en semaine. « Et maintenant, cela recommence avec les mariages de 2021, qu'il faut replanifier en 2022... Du coup, cela signifie qu'il y aura peu de nouveaux mariages en 2022, et puis tout le monde attend. Pour moi, cela va être compliqué de compenser les pertes de 2020 », affirme Eglantine Merse.

Certains essaient de s'en sortir en se diversifiant vers d'autres

Certains couples choisissent d'organiser la réception dans un lieu privé, certains vont convoler sous d'autres cieux

activités que les noces et réceptions. Léa Nicolas, créatrice de robes sur mesure, a profité de cette drôle de période pour lancer le site Internet de son entreprise, Galatée, et créer une collection de tenues habillées pour les cérémonies, espérant élargir sa clientèle.

Mais l'affaire est plus compliquée quand elle nécessite des capitaux que ces entrepreneurs n'ont plus. Georges de La Rochebrochard, propriétaire du prieuré de Las Canals, dans l'Aveyron, a bien songé à créer des gîtes de vacances pour rentabiliser son domaine, alors qu'il a déjà dû se séparer de deux de ses huit salariés et redoute de devoir en licencier d'autres. « En 2020, j'ai fait dix mariages, cette année, quatre sont prévus et je m'attends à ce qu'ils soient reportés. J'ai tous les mois 1 000 euros d'électricité et 1 000 euros de fioul à payer, ce sont des dépenses incompressibles, détaille-t-il. Où trouver l'argent pour construire ? » Pour d'autres, encore, comme Brice Etienne, DJ de

son état, c'est carrément mission impossible. Sa dernière soirée remonte à septembre 2020.

L'autre crainte des professionnels est de voir les mariages leur échapper de plus en plus. Certains couples choisissent d'organiser la réception dans un lieu privé, grande maison ou jardin, espérant échapper au couperet sanitaire, certains vont convoler sous d'autres cieux.

NOMBREUX CONFLITS

Adrien et sa compagne, Blandine, (ils n'ont pas souhaité donner leur nom) avaient eu le coup de foudre dès 2018 pour les vieilles pierres et la vue imprenable sur les champs de lavande du Domaine de Sarson, un lieu chic et cher près de Grignan (Drôme). Mais la lune de miel entre le couple et le gérant du domaine a viré à l'aigre après le premier confinement. « Il nous proposait de fixer une nouvelle date entre octobre et mars, mais au même tarif qu'une réception en été », relate Adrien. L'affaire a atterri sur le bureau d'un avocat – comme de très nombreux autres conflits de cet ordre, affirment les professionnels –, et le couple est parti se marier à Monaco.

D'autres renoncent purement et simplement à organiser une réception déjà reportée une ou deux fois... « Entre 30 % et 40 % des mariages que nous devions avoir l'année dernière ont été complètement annulés, confirme Faustine Montel, du château de Bois Rigaud, dans le Puy-de-Dôme. On craint aussi pour la clientèle internationale qui organise son mariage en France et qui ne peut plus faire venir ses invités de l'étranger. »

Et puis les mariages avec famille et amis, traiteur et feu d'artifice ne vont-ils pas passer de mode ? La tendance est aujourd'hui à l'« éloignement », un bien vilain mot pour désigner une noce en tête-à-tête, dans un endroit de préférence reculé et romantique en diable. A mille lieues des réceptions traditionnelles... et des 55 000 professionnels du secteur. ■

BÉATRICE MADELINE